

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## LOIS ET DÉCRETS

Abonnement. – Un an : France et outre-mer : 80 F ; étranger : 167 F  
Tout paiement à la commande facilitera son exécution

ISSN 753-2156

# ASSOCIATIONS

*Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

# FONDACTIONS D'ENTREPRISE

*Loi du 4 juillet 1990*



DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS, 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

Standard : (16-1) 40-58-75-00

Service associations : (16-1) 40-58-75-96 ou (16-1) 40-58-75-72

Abonnements : (16-1) 40-58-78-78

des administrations et ins-  
chez Mme Lacaze (Roselyne),  
aux-Roide. *Date de la déclara-*

322 – Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. **FORME  
ET LOISIRS EXINCOURT.** *Siège social*: chez Mme Martini  
(Brigitte), 2, impasse d'Echelotte, 25400 Exincourt. *Transféré*;  
*nouvelle adresse*: chez Mme Vernier (Françoise), 71, rue Victor-  
Hugo, 25400 Exincourt. *Date de la déclaration*:  
11 novembre 1995.